



SYNDICAT CGT A.S.P.S.
Accueil, Surveillance, Prévention, Sécurité
de la Ville de Paris et des Administrations Annexes
19, rue du renard - 75004 PARIS
Tél: 01.53.01.41.52 & 01.53.01.41.54 Fax: 01.53.01.41.67
asps@cgt-asps.fr & www.cgt-asps.fr



La Maire de Paris prépare les JO pour 2024

Afin de ponctionner le maximum d'argent aux touristes Madame la Maire de Paris souhaite multiplier la verbalisation sur la voie publique.

Et oui, l'argent des contribuables étant engloutis dans des dépenses engageant un gros déficit, ainsi que la suppression sans restriction des acquis des fonctionnaires en sous effectifs récurrents, Madame la Maire applique des transferts de compétences pour mettre sur la voie publique le maximum de verbalisateurs jusqu'à s'en prendre aux touristes.

Les agents d'accueil et de surveillance des espaces verts de la DEVE ont été transféré à la DPSP essentiellement pour verbaliser, en les dotant d'uniformes les confondants avec la Police municipale.

Pendant ce temps, depuis le 12 septembre 2016 avec **l'absence de plus en plus visible** des agents d'accueil et de surveillance, les dégradations dans les Espaces Verts sont en hausses constantes.

Les touristes se font dépouiller, non seulement dans les grands squares touristiques, mais également dans d'autres lieux où il n'y a plus d'AAS en surveillance constante.

Les agents d'accueil et de surveillance peuvent de moins en moins effectuer leur rôle de prévention, renseigner les usagers, diriger vers les organismes compétents les "Sans domicile fixe", les "accros à l'alcool et à la drogue", les touristes qui se font agresser pour leurs biens matériels, etc ...

Et oui, dans les services on ne parle plus que PV-PV-PV-PV-PV-PV-PV-PV-PV-PV-PV-PV-.....

La pression sur les agents d'accueil et de surveillance afin de les obliger à verbaliser devient intolérable !

Madame la Maire de Paris, par cette méthodologie de travail, vous provoquerait envers `les personnels AAS des espaces verts un véritable

"MAL ÊTRE AU TRAVAIL" !

Allez-vous atteindre le record d'arrêt maladie pour " Pression au travail " aux JO de 2024 ?